



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/S-6/1
22 janvier 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Sixième session extraordinaire

Lettre datée du 18 janvier 2008, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par les Représentants permanents de la République arabe syrienne et du Pakistan auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Conformément à la décision du Groupe des États arabes et du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique, nous avons l'honneur de vous demander de convoquer une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme le mercredi 23 janvier 2008, en vue d'envisager et d'adopter des mesures à l'égard des violations flagrantes des droits de l'homme résultant des incursions militaires israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, notamment celles qui ont eu lieu récemment dans la bande de Gaza occupée et dans la ville cisjordanienne de Naplouse.

Vous voudrez bien trouver ci-joint les signatures de 21 membres du Conseil des droits de l'homme qui demandent la convocation de la session extraordinaire.

L'Ambassadeur de la République arabe syrienne,
Président du Groupe des États arabes
(Signé) Faysal **Khabbaz Hamoui**

L'Ambassadeur du Pakistan,
Coordonnateur de l'OCI chargé des droits
de l'homme et des questions humanitaires
(Signé) Masood **Khan**
